



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Semaine-nationale-de-la-fonction-publique-faites-du-bruit-AFPC>

Semaine nationale de la fonction publique : faites du bruit ! (AFPC)

- Communiqués -



Date de mise en ligne : lundi 11 juin 2012

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 11 juin 2012 - Les membres de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, région du Québec (AFPC-Québec) tiendront deux journées de manifestations bruyantes, les 12 et 14 juin sur l'heure du midi à l'extérieur du lieu de travail, partout au Québec. Ces manifestations, qui se tiendront durant la Semaine nationale de la fonction publique, visent à dénoncer les coupures aveugles du gouvernement conservateur qui auront pour effet de laisser pour compte la population québécoise et canadienne.

Pour l'occasion, Robyn Benson, présidente nationale de l'AFPC, sera présente le mardi 12 juin dès 11h30 devant la Place Bonaventure, à Montréal.

"Les coupures annoncées par le gouvernement conservateur toucheront des services essentiels de première ligne, comme l'assurance-emploi, l'inspection des aliments ainsi que la sécurité et la sûreté dans les transports. Nous ne pouvons pas demeurer des témoins silencieux des actions néfastes du gouvernement conservateur. C'est pourquoi nous ferons du bruit ces mardi et jeudi devant tous les milieux de travail fédéraux au Québec," souligne Magali Picard, vice-présidente exécutive régionale de l'AFPC-Québec.

Nous observons que le délai d'une demande à l'assurance-emploi est passé d'un mois à quatre mois. Nous constatons également que le gouvernement s'apprête à réduire considérablement l'inspection des aliments et l'inspection de l'aviation civile, mettant ainsi en péril la santé et la sécurité des Québécois et des Canadiens. Toutes ces décisions sont inacceptables.

L'AFPC-Québec dénonce les coupures de 19 200 emplois dans les services publics fédéraux. Ce chiffre est très partiel car il ne tient pas compte des coupures annoncées depuis 2007 et du gel d'embauche en vigueur depuis 2010.